

Jussac'infos

Juin 2026

Lettre d'information

Nouvelle équipe municipale depuis le 15 mars dernier

Au centre, le maire André Arnal,
au premier rang les adjoints,
Francis Marre, Nathalie Cluse,
Anne Delhostal et Jean-François Parro,
derrière de gauche à droite
Bruno Lesmarie (conseiller délégué),
Yohann Alrivie, Yoann Bitaud,
Mireille Chastillon,
Laure Gladine-Rouchy (conseillère déléguée),
Benoît Gibert (conseiller délégué),
dernier rang, Jean-François Rodier,
Cécile Gane, Catherine Amblard,
Valérie Larousse (conseillère déléguée),
Françoise Foussat, Benjamin Lescure,
Michel Lacroix et Aurélie Maisonobe



Crédit photo © Jean-Michel PEYRAL

COMMISSIONS COMMUNALES

Développement économique :

Nathalie Cluse, Yoann Bitaud, Anne Delhostal, Benoît Gibert,
Michel Lacroix, Aurélie Maisonobe, Jean-François Rodier

Vie scolaire / Jeunesse :

Nathalie Cluse, **Laure Gladine-Rouchy**, Yohann Alrivie,
Benoît Gibert, Aurélie Maisonobe, Jean-François Rodier

Finances :

Jean-François Parro, Françoise Foussat, Laure Gladine-Rouchy,
Benjamin Lescure, Aurélie Maisonobe, Francis Marre, Jean-François Rodier

Voirie / Urbanisme / Sécurité :

Jean-François Parro, **Bruno Lesmarie**, Yoann Bitaud,
Françoise Foussat, Cécile Gane, Benoît Gibert, Benjamin Lescure

Monsieur le Maire André Arnal est également membre de droit de toutes les commissions et en assure la Présidence

Bâtiments / Travaux / Cadre de vie / Développement durable :

Francis Marre, **Benoît Gibert**, Catherine Amblard, Michel Lacroix, Bruno Lesmarie,
Aurélie Maisonobe, Jean-François Rodier

Animation / Culture / Vie associative :

Francis Marre, **Benoît Gibert**, Yohann Alrivie, Catherine Amblard, Cécile Gane,
Laure Gladine-Rouchy, Michel Lacroix, Valérie Larousse

Affaires sociales / Santé / Solidarité :

Anne Delhostal, **Valérie Larousse**, Catherine Amblard, Mireille Chastillon,
Nathalie Cluse, Françoise Foussat, Cécile Gane

Ressources humaines :

Anne Delhostal, Catherine Amblard, Mireille Chastillon, Nathalie Cluse,
Françoise Foussat, Valérie Larousse, Jean-François Rodier

Communication :

Nathalie Cluse, **Laure Gladine-Rouchy**, Yohann Alrivie, Anne Delhostal, Francis Marre

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Création prochaine du Conseil Municipal des Jeunes de Jussac

La commune de Jussac souhaite mettre en place prochainement un Conseil Municipal des Jeunes. Celui-ci sera composé d'une dizaine de jeunes âgés de 9 à 17 ans, souhaitant s'investir dans la vie de la commune et participer à des projets pour les jeunes et les habitants.

La mise en place de ce conseil est prévue pour le mois de septembre, après la rentrée scolaire.

Les jeunes intéressés peuvent dès à présent se rapprocher du secrétariat de mairie afin d'obtenir davantage d'informations ou envoyer leur candidature via une vidéo de présentation

à l'adresse mail suivante : mairie.jussac@orange.fr



BUDGET COMMUNAL

RECETTES NOUVELLES (attendues et demandées)



Emprunt
264 715,84 €



Dotations/FCTVA/Cantine 1€/Allocations
822 055 €



Subventions des équipements
592 514 €



Impôts locaux
950 966 €



**Services publics
(cantine garderie loyers...)**
107 065 €

DÉPENSES NOUVELLES (envisagées)

Investissement

ECOLE 629 808 €	VOIRIE 156 600 €	ACQUISITIONS TERRAINS 40 000 €
ETUDE AGENCEMENT MAIRIE 20 000 €	CLSH 8 500 €	ILLUMINATIONS NOËL 5 000 €
ECLAIRAGE PUBLIC 2 000 €	CIMETIERE 3 000 €	INFORMATIQUE 2 300 €
	ESPACES PUBLICS 5 760 €	VIDEOPROTECTION 2 850 €

Remboursement

Capital et intérêt d'emprunts : 246 255 €

Fonctionnement

PERSONNEL 844 177 €	ELUS 97 865 €	CSIVA 66 000 €	SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 33 000 €
CHARGES COURANTES 473 074 €	AIDES AUX ENTREPRISES 20 000 €	CCAS 2 500 €	

ESPACES VERTS

Afin de préserver la tranquillité du voisinage, les travaux de jardinage et bricolage utilisant des appareils bruyants doivent respecter les horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00
Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00 uniquement

Merci à chacun de respecter ces créneaux horaires pour le bien-être de tous

RAPPEL important : le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit, au même titre que celui des déchets ménagers (circulaire du 18/11/2011)

Solutions alternatives recommandées : compostage, broyage, dépôt en déchèterie.

La Municipalité de Jussac rappelle que, conformément à la réglementation en vigueur, les haies et clôtures délimitant les propriétés ne doivent pas dépasser une hauteur maximale de 1,80 mètre. Cette règle vise à garantir la sécurité et la visibilité sur la voie publique, préserver de bonnes relations de voisinage et maintenir l'harmonie du cadre de vie communal.

Les habitants sont invités à entretenir régulièrement leurs haies et clôtures afin de respecter cette réglementation. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie.

Merci de votre compréhension et de votre civisme.



Prairie fleurie

en partenariat avec Aurillac Agglomération, la Commune développe des prairies fleuries au cimetière afin de favoriser la biodiversité et d'assurer la gestion plus durable des espaces verts.

Tribune libre de l'équipe « Le choix du réalisme - la voie de l'optimisme »

D'abord vous remercier Jussacoises et Jussacois qui avez accordé votre confiance à notre équipe le 15 mars. Votre soutien nous donne la force de porter votre voix et de défendre une gestion de notre commune basée sur la maîtrise des coûts de fonctionnement pour continuer d'investir. Force également d'accompagner les dossiers initiés par nos soins durant le dernier mandat, pôle restaurant cantine périscolaire, brigade de gendarmerie, logements alternatifs pour jeunes aînés, requalification locaux mairie cantine, aides aux commerces, enclos Sarret, sécurisation arrêt de bus du pont d'Authre, transformation camping... Notre responsabilité est de défendre une gestion rigoureuse, nous avons donc voté contre le budget qui prévoit une augmentation des charges de fonctionnement en pleine période où l'état demande aux collectivités de faire des économies. Augmenter les dépenses de gestion courante aujourd'hui c'est grever la capacité d'investissement de demain et prendre le risque de devoir augmenter les impôts locaux plus tard. Nous restons à votre écoute.

TRAVAUX



Travaux acoustiques au Centre de loisirs

Afin d'offrir un meilleur confort sonore aux utilisateurs du Centre de loisirs, des aménagements acoustiques ont été réalisés dans la grande salle située à l'étage. Ces travaux ont consisté en l'installation de 8 panneaux acoustiques suspendus au plafond ainsi que de 4 panneaux muraux. Leur rôle est de réduire les résonances, d'absorber les vibrations sonores et d'améliorer la qualité acoustique de la salle.



Aménagement voirie Tandouire

Les travaux d'aménagement des abords ainsi que la réalisation de la chaussée définitive du lotissement de Tandouire ont été finalisés au mois de mars par l'entreprise Croute.

Travaux réalisés par les services municipaux



Aire de jeux



Pont d'authre



Impasse du Moulin

Les agents communaux poursuivent différents travaux d'entretien et d'embellissement afin de valoriser les espaces publics et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Ces interventions concernent notamment l'entretien et l'aménagement des espaces verts ; l'installation et la rénovation d'équipements extérieurs ; l'embellissement des ronds-points et des espaces paysagers.

La pose de films de protection solaire sur les fenêtres de l'école est en cours afin de limiter la chaleur dans les salles de classe et d'améliorer le confort des élèves et du personnel éducatif.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un organisme public rattaché à la mairie. Il a pour mission d'accompagner et de soutenir les habitants confrontés à des difficultés sociales, financières ou d'isolement.

Ses principales missions :

- Accueillir, informer et orienter les administrés
- Accompagner les familles, personnes âgées ou en difficulté
- Lutter contre l'isolement et favoriser le lien social
- Gérer les aides sociales facultatives (aide alimentaire et financière)
- Prévention et accompagnement des situations de précarité
- Actions de solidarité pour les personnes âgées
- Tenir le registre communal des personnes vulnérables

Le CCAS agit en lien avec les partenaires sociaux, les associations et les services publics.

Dans le cadre de sa mission de solidarité, le CCAS invite les personnes âgées, en situation de handicap, isolées ou fragiles à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

Ce registre recense, sur la base du volontariat, les personnes vivant à domicile. Il permet au CCAS de prendre contact avec elles en cas d'événements exceptionnels (canicule, grand froid, crise sanitaire, coupure d'électricité prolongée, etc.).

Ce registre est actuellement en cours d'actualisation. Les personnes concernées sont invitées à s'inscrire ou à vérifier qu'elles figurent bien sur ce registre, en appelant la Mairie aux horaires d'ouverture.

N'hésitez pas à contacter le CCAS pour toute difficulté ou besoin d'information

Les Membres du CCAS sont Mesdames Anne DELHOSTAL, Catherine AMBLARD, Marion AYGADOUX, Amélie CHANCEL, Mireille CHASTILLON, Carole FALIES, Yvette LAMOURE et Valérie LAROUSSE ainsi que Monsieur André ARNAL le Président



CANTAL TOUR SPORT

Le Cantal Tour Sport organisé par le Conseil Départemental a fait étape sur notre Commune le 9 Avril dernier sous un beau soleil pour la 5ème édition, avec la participation d'associations locales.

Un bon moyen de mesurer le dynamisme de Jussac avec près de 822 participants (enfants de 3 à 17 ans) C'est un nouveau record !



Le complexe sportif et de loisirs de la commune a réuni 35 activités sur la thématique du sport santé

AGENDA DES MANIFESTATIONS

VENDREDI 12 JUIN 2026

- Concert chorale et guitare - Salle Polyvalente
Centre Social de la Vallée de l'Authre

SAMEDI 13 JUIN 2026

- Forum des associations intercommunales
Salle Polyvalente Gymnase
Centre Social de la Vallée de l'Authre et Familles rurales Jussac

SAMEDI 20 JUIN 2026

- Fête de la Musique (DJ David + Concert "le Top du Top 50")
Foodtrucks - Entrée 5 € - Promenade des Sports
Comité des Fêtes

SAMEDI 27 JUIN 2026

- Fête de l'Ecole avec marché gourmand et soirée musicale avec
Y. Leybros - Salle polyvalente Gymnase
Amicale des Parents d'Elèves

MARCHÉS GOURMANDS LES JEUDIS 9, 16, 23, 30 JUILLET 15, 20, 27 AOÛT ET VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026

- Promenade des Sports
Comité des Fêtes

JEUDI 9 JUILLET 2026

- Collecte Don du sang 16h à 19h - Salle Polyvalente
Donneurs de sang bénévoles

LES VENDREDIS 12 JUIN, 3 JUILLET, 7 AOÛT, 25 SEPTEMBRE 2026

- Concours de Pétanque - Au Bourg
Pétanque Jussacoise - Doublette en nocturne 19h30

LES 7, 8, 10, 11 AOÛT 2026

- Spectacles les Gens d'Ici - 30ème édition
Théâtre de Verduze
Comité d'Ambiance Jussacoise

14 et 15 AOÛT 2026

- Soirée DJ DADOU le 14
• Animations, concert, buvette et restauration toute la
journée du 15
Comité des Fêtes

SAMEDI 15 AOÛT 2026

- Concours de Pétanque - Au Bourg
Pétanque Jussacoise - Triplette 16h

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026

- Soirée dansante - Salle polyvalente
Union sportive de la Vallée de l'Authre

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026

- Festi'parents kids - Salle polyvalente Gymnase
Familles Rurales Jussac



Mairie de Jussac

1 Allée des Pavillons 15250 JUSSAC

☎ 04.71.46.65.44

✉ mairie.jussac@orange.fr - Site : www.jussac.fr

📘 Commune de Jussac 📷 [mairie_jussac](https://www.instagram.com/mairie_jussac)

Lundi Mardi Mercredi 9h - 18h
Jeudi 9h - 12h et Vendredi 9h - 16h